

Marché de l'électricité : la tension monte d'un cran entre EDF et le gouvernement

Elsa Bembaron

Les désaccords se creusent alors qu'il devient urgent de trouver des solutions pour l'année prochaine.

Voilà un coup de poker qui pourrait coûter cher à son auteur. Pressé par l'État de conclure des contrats d'allocation de production nucléaire (CAPN) avec les grands industriels électro-intensifs, EDF a décidé de changer de méthode. Et ce n'est pas du goût de tout le monde. « EDF entreprise publique, fait pression pour vendre le plus cher possible son électricité aux industriels. C'est choquant », entend-on dans les couloirs de ministères. Les raisons de la colère ? Une « nouvelle offre commerciale » présentée jeudi par EDF visant à proposer des CAPN « à travers un mécanisme d'enchères à l'échelle européenne ». Un mécanisme dont Bercy n'a jamais voulu entendre parler. En tentant le passage en force, EDF joue son va-tout alors que ses relations avec son ministère de tutelle sont loin d'être au beau fixe. Le gouvernement rêve de faire de l'électricité nucléaire un atout pour la compétitivité de l'industrie française, quand Luc Rémond veut aussi préserver la rentabilité de son groupe. Une source de friction permanente entre le groupe et son unique actionnaire, l'État.

« EDF considère que le prix de l'électricité n'a pas d'impact sur l'activité industrielle, comme si 2022 n'avait jamais existé », fulmine un haut fonctionnaire. Le sujet est d'autant plus sensible dans les rangs du gouvernement qu'il a fait de la réindustrialisation du pays un de ses principaux chevaux de bataille. Le prix de l'énergie étant une donnée clé dans l'équation de la compétitivité internationale, surtout pour les plus gros consommateurs d'électricité. « Avec cet appel d'offres et sans poursuite de discussions bilatérales avec les industriels, EDF préférerait clairement vendre aux plus offrants plutôt qu'à ceux qui en ont besoin », affirme l'Union des industries utilisatrices d'énergie (Uniden), accusant le groupe dirigé par Luc Rémond de « tourner le dos à l'industrie électro-intensive et électro-sensible ».

Ces industriels, fortement exposés à la concurrence internationale, redoutent que les enchères soient favorables à d'autres secteurs plus riches, et donc à même de faire monter les prix. « Des industries stratégiques comme l'acier, l'aluminium ou la chimie, gages pour une bonne part de la souveraineté industrielle de la France, ne pourront pas suivre les enchères », redoute l'Uniden. Leur crainte ? Que les opérateurs de centres de données, eux aussi très gourmands

en électricité, mais aux poches plus profondes que les industries traditionnelles, ne fassent flamber les enchères. Des producteurs alternatifs pourraient aussi acheter des volumes d'électricité et les revendre comme s'il s'agissait de leur propre production.

« Avec cet appel d'offres et sans poursuite de discussions bilatérales avec les industriels, EDF préférerait clairement vendre aux plus offrants plutôt qu'à ceux qui en ont besoin »

L'Union des industries utilisatrices d'énergie (Uniden)

En élargissant le champ des possibles, EDF espérait gagner sa course contre la montre. Le gouvernement lui a demandé d'accélérer dans la signature des CAPN alors qu'un seul contrat a été conclu (bientôt deux promet le groupe), agrémenté de 8 lettres d'intention qui doivent encore être transformées en engagement définitif. EDF explique en outre qu'il se conforme aux recommandations de l'Autorité de la concurrence et de la Commission de régulation de l'énergie. Les deux instances demandent que les CAPN « soient attribués dans des conditions non discriminatoires ». Autrement dit, qu'ils ne concernent pas qu'un type d'entreprises. EDF est aussi pressé par le temps. Le 31 décembre, l'Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique) prendra fin. Ce mécanisme garantit l'accès à 100 térawattheures

d'électricité nucléaire aux concurrents d'EDF à 42 euros du mégawattheure (MWh). Pour lui succéder à partir du 1^{er} janvier 2026, un accord a été conclu dès novembre 2023 entre l'énergéticien et le gouvernement d'alors. EDF misait alors sur un prix moyen de 70 euros du MWh pour les quinze prochaines années. En 2023, c'était un prix attractif. Il permet en outre à EDF de dégager des marges pour financer ses investissements, notamment pour la construction d'au moins six réacteurs EPR2, un chantier d'au moins 70 milliards. Mais depuis, la donne a changé.

En 2023, les prix de gros de l'électricité étaient encore élevés, à 97 euros du MWh (contre 276 euros en 2022), après s'être envolés sous le double effet de la guerre en Ukraine et de la chute de la production d'électricité nucléaire d'EDF. Hélas

pour EDF, l'année dernière « le prix spot moyen annuel français a reculé de 40 % par rapport à celui de 2023, à 59 euros du MWh en 2024 », relève le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, RTE. Et rien ne dit que la tendance à la baisse ne va pas se poursuivre. Dans ces conditions, ses clients sont peu enclins à signer des contrats à long terme.

Pourtant, EDF et ses grands consommateurs sont d'accord sur un point, la signature de tels accords est une nécessité, pour apporter de la visibilité et garantir la sécurité des approvisionnements. Mais alors que la consommation d'électricité des grands industriels stagne en France, le groupe de Luc Rémond entend atteindre ses propres objectifs commerciaux en faisant entrer d'autres acteurs dans la pièce, au risque de braquer le gouvernement. ■



À 59 euros du MWh en 2024, le prix de gros de l'électricité est inférieur au prix cible d'EDF (70 euros du MWh) pour les quinze prochaines années. Dans ces conditions, les grands industriels électro-intensifs sont peu enclins à signer des contrats à long terme. JEAN-MARC BARRERE/HANS LUCAS VIA AFP